Série sur l'autonomisation à l'intention des jeunes parlementaires - Les jeunes, la paix et la sécurité

28 novembre 2022

Projet de note d'orientation

Contexte et justification

La Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité, adoptée à l'unanimité en décembre 2015, a été la première à reconnaître le rôle essentiel que jouent les jeunes dans la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité. L'Assemblée générale des Nations Unies a réaffirmé la contribution importante et positive que les jeunes peuvent apporter au maintien de la paix et la sécurité, grâce à son soutien unanime à sa résolution biennale "Jeunes, désarmement et non-prolifération", adoptée le 12 décembre 2019 et 6 le décembre 2021.

S'appuyant sur ces résolutions, l'UIP travaille avec de jeunes parlementaires pour les aider à renforcer leur action de prévention de l'extrémisme violent et contribuer à la réconciliation et à la consolidation de la paix. L'UIP organise des réunions régionales et apporte une perspective parlementaire aux efforts internationaux plus vastes, visant à renforcer les politiques en faveur des jeunes, de la paix et de la sécurité grâce à la participation de jeunes parlementaires aux réunions et à la recherche aux Nations Unies. En 2020, l'UIP et plusieurs partenaires ont publié Défendre notre avenir commun, un manuel portant sur l'action parlementaire en vue de mettre en œuvre l'agenda du désarmement *Défendre notre avenir commun*, publié par le Secrétaire général des Nations Unies en 2018. Ce répertoire d'actions parlementaires est une ressource clé pour les jeunes parlementaires qui sont à la recherche d'un aperçu concis des principales questions liées au désarmement.

L'agenda Jeunesse, paix et sécurité fait partie du travail global de l'UIP sur la consolidation de la paix et la sécurité, qui comprend également la prévention des conflits, le désarmement et la lutte contre le terrorisme. Consciente du rôle vital des parlementaires dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'UIP accorde une importance capitale à l'approche Sécurité humaine commune. Cette approche est conçue pour guider l'action parlementaire concernant la paix et sécurité, l'un des principaux objectifs politiques de la Stratégie de l'UIP 2022-2026. Cette stratégie met un accent particulier sur le rôle des femmes et des jeunes en tant qu'acteurs clés dans la résolution des conflits, la consolidation de la paix et la prévention de la violence.

L'approche Sécurité humaine commune *Défendre notre avenir commun : agenda pour le désarmement*, un rapport publié par le Secrétaire général des Nations Unies en 2018, soutenu plus tard par la publication du manuel Défendre notre avenir commun, un guide pour les parlementaires élaboré par l'UIP et plusieurs partenaires en 2020, fournissent des exemples et des bonnes pratiques aux parlements pour mettre en œuvre efficacement le désarmement. En outre, S'appuyant sur son travail et celui de ses partenaires sur Jeunes, Paix et Sécurité, l'UIP organise la quatrième séance d'information en ligne de sa série sur l'autonomisation des jeunes parlementaires, afin d'évaluer les rôles et les opportunités des jeunes parlementaires dans la promotion de la jeunesse, de la paix et de la sécurité et discuter de solutions dans une perspective d'élaboration de politiques.

Objectifs

Les objectifs de la séance d'informations en ligne sur les jeunes, la paix et la sécurité sont les suivants :

- sensibiliser davantage les jeunes parlementaires à l'agenda Jeunesse, paix et sécurité et à la résolution 2250 du CSNU ;
- Informer les jeunes parlementaires des travaux de l'UIP sur la paix et la sécurité, y compris l'approche de la sécurité humaine et commune, le désarmement et la non-prolifération ;
- faire le point sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées en ce qui concerne les jeunes, la paix et et la sécurité aux niveaux international et régional, et identifier les solutions législatives et politiques possibles ;
- • Offrir une plateforme de partage de bonnes pratiques et de politiques entre jeunes parlementaires.

Méthodologie

La quatrième séance en ligne de la série sur l'autonomisation à l'intention des jeunes parlementaires sera organisé sous la forme d'une séance d'information animée par des experts sur les jeunes, la paix et la sécurité. Elle sera suivie d'un débat entre jeunes parlementaires, visant à partager les bonnes pratiques sur les politiques et la législation sur les jeunes, la paix et la sécurité.

L'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, arabe et espagnol.

Date, espace en ligne et heure :

La séance en ligne aura lieu sur Zoom, le 28 novembre 2022, de 13h00 à 15h00 HNEC (heure de Genève).

Lien pour s'inscrire : https://us06web.zoom.us/j/81106363957?pwd=YTJzMTVrRWx2TlJ4S0JYb1J3NTFoUT09